



Litige avec un opérateur téléphonique

Par **elocaze**, le **27/08/2008** à **15:21**

Bonjour, rnje suis actuellement en litige avec Bouygues télécom, j'ai souscrit un abonnement téléphonique il y a 5mois chez ceux ci, au bout de seulement 3mois et sans aucune raison (aucun chocs...) apparente le téléphone ne fonctionne plus!rnL'opérateur envoie celui ci en réparation et il s'avère que la panne n'entre pas dans la garantie, coût de la réparation : 170euros ou bien ils ont la générosité de me vendre un nouveau téléphone!!rnJe me retrouve donc sans téléphone mais avec ce forfait, puis je résilier avant la durée déterminée convenue lors de la signature du contrat?rnQuels sont mes recours?rnMerci par avance pour votre réponse.rnMlle Cazenave Elodie.